



L'Écho de Ciadoux

SOMMAIRE

- Le « Mot » du Maire
- Présentation du budget 2024
- Recensement / État civil
- Services Publics communaux
- Bilan des Travaux réalisés
- Cérémonie commémorative
- Mots des Associations

« Avec un endettement supérieur à 3200 milliards d'euros, la France détient un bien triste record, et nous devons être très prudents sur les retombées financières que vont subir les collectivités territoriales.

Notre commune présente un bilan financier très satisfaisant avec une réserve de 164 941,00 € et une situation de la trésorerie de 222 481,60 € au 13/12/2024, sans avoir augmenté les taux d'imposition des 3 taxes, ce qui nous permet de pouvoir assurer quelques travaux d'investissement pour 2025. Vous trouverez dans ce journal une présentation générale du budget (vue d'ensemble).

Notre village connaît une série noire ces dernières années, le décès brutal de Céline au mois de mars et d'Alice au mois de septembre, bénévoles très impliquées, laisse un énorme vide, bien évidemment auprès de leurs proches, mais aussi dans le milieu associatif communal.

Toutefois, nos associations restent actives et nous proposent des animations tout au long de l'année, je les en remercie et les encourage à perpétuer ces moments conviviaux.

Je vous rappelle que la mairie diffuse des informations ou des alertes par le biais de l'application « PanneauPocket ». Plus rapide que la distribution de flyers dans les boîtes aux lettres, vous êtes informés en temps réel, il suffit de télécharger cette application gratuite sur votre téléphone !

Je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année, profitez de ces moments de retrouvailles en famille et entre amis, et je vous donne rendez-vous le dimanche 12 janvier 2025 à 15h30 pour la cérémonie des vœux, autour de la galette des rois. Ce moment de convivialité nous permettra d'échanger sur les sujets que vous souhaitez aborder, et de passer un après-midi « ensemble ».

Bien à vous

Thierry TOUBERT,
Le Maire.

Présentation générale du budget 2024

CIADOUX - BUDGET DE CIADOUX - BP - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	182 877,71	165 519,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	103 860,21	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 121 218,92
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		286 737,92	286 737,92
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	431 544,00	221 931,07
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 209 612,93
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		431 544,00	431 544,00
TOTAL DU BUDGET (4)		718 281,92	718 281,92

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Recensement et État civil

Recensement de la population :

Comme prévu, le recensement de la population a eu lieu en janvier et février dernier.

Nous tenons à remercier et à féliciter Tom Pirot-Pomarez, qui a exécuté sa mission d'agent recenseur avec brio. Merci également à la population pour l'accueil que vous lui avez réservé.

Les résultats des comptages effectués sont utilisés pour le calcul des populations. Ces populations correspondent à la situation 2022. En effet, afin d'assurer l'égalité de traitement entre les communes, la population de chacune d'elles a été calculée à une même date : celle du milieu des cinq dernières années écoulées (2020-2024), soit le 1^{er} janvier 2022.

Ces nouvelles populations seront authentifiées par décret avant la fin de l'année 2024 et seront accessibles sur le site internet insee.fr, elles se substitueront, le 1^{er} janvier 2025, aux populations millésimées 2021 publiées en décembre 2023.

Le recensement de la population permet, par ailleurs, d'établir des statistiques décrivant la population et les logements. Ces statistiques sont disponibles sur le site internet insee.fr.

Commune de Ciadoux

Population recensée en 2024 : 242

Population municipale calculée au 1^{er} janvier 2022 : 226

Population comptée à part au 1^{er} janvier 2022 : 2

Population totale au 1^{er} janvier 2022 : 228

État civil :

Carnet Rose :

◇ **Le 20 septembre 2024** : Eïden RENIER . Nous lui souhaitons une belle et longue vie.

Carnet Blanc :

◇ **Le 23 août 2024** : Mathieu SEBASTIEN et Anaïs TOUBERT, petite fille de Jacques et Andrée, fille et belle fille de Thierry et Maryline. Tous nos vœux de bonheur aux mariés !

Carnet Noir :

- ◆ **Le 05 mars** : Mme Céline HENRIOT
- ◆ **Le 11 septembre** : Mme Alice BRUNE

Nous renouvelons nos sincères condoléances à Jean-Marie, à Jean-Claude, et à leurs familles respectives.

Services Publics communaux

Personnel communal :

Afin de palier à l'absence d'Alain, agent technique titulaire, depuis le mois de mars, nous avons recruté Olivier LAPOIRE, en juin dernier. Habitant de la commune, Olivier est sous contrat pour une durée d'un an, renouvelable une fois, et la commune bénéficie d'une aide de l'État qui finance 47 % de son salaire. Nous tenons à le féliciter pour son intégration rapide, la qualité de son travail et la diversité des tâches qu'il mène à bien.

Pas de changement du côté de l'école où Martine Saintignan assume son rôle d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) tandis que Martine SALANEUVE officie à la cantine et au ménage.

Virginie vous accueille au secrétariat de la Mairie et à l'agence postale le lundi et mercredi matin ainsi que le vendredi toute la journée, Sandrine assure la permanence de l'agence postale le mercredi après-midi.

Merci à elles pour la qualité de leur travail respectif et leur sens du service public.



Services Publics communaux

L'école :

L'effectif au 21/12/2024 est de 47 élèves. A la rentrée de septembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir Madame Emma ROUCH, nouvelle directrice de notre école en remplacement de Madame MACINA, qui travaille désormais au collège d'Aurignac. Nous souhaitons la bienvenue à Mme ROUCH et bonne continuation à Mme MACINA que nous remercions pour l'agréable collaboration que nous avons eue durant les 7 années passées à Ciadoux.

Mise en place de « la cantine à 1 euro » :

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2024, nous avons mis en place « la cantine à 1 euro ». Il s'agit d'une aide financière de l'État accordée aux communes rurales défavorisées qui instaurent une tarification progressive au sein de leurs cantines scolaires. Les communes de moins de 10 000 habitants peuvent bénéficier d'une bonification de 1€ si leurs cantines respectent les engagements de la loi EGA-lim.

Cette aide financière de l'État est soumise à certaines conditions, ainsi nous avons du mettre en place une grille forfaitaire à 3 tranches, et proposer un tarif inférieur ou égal à 1€ pour les familles qui ont un quotient familial inférieur ou égal à 1000€.

Quotient familial	Tarif repas facturé aux familles	Aide de l'État	Tarif repas facturé par le fournisseur	Reste à charge pour les communes
0 - 499	0,80 €	3,00 €	4,85 €	1,05 €
500 - 1000	1,00 €	3,00 €	4,85 €	0,85 €
1001 et +	3,60 €	0,00 €	4,85 €	1,25 €

Avant la mise en place de « la cantine à 1€ » :

	Tarif repas facturé par le fournisseur	Tarif repas facturé aux familles	Reste à charge pour les communes
	4,85 €	3,60 €	1,25

Impact financier pour la commune :

Ce système ne génère pas de frais supplémentaires pour la commune, dans le pire des cas la situation serait identique à celle de l'année scolaire précédente, et ce, quelque soit le nombre de repas servis. A contrario, pour connaître les économies générées, il faut avoir connaissance du nombre de repas ET du quotient familial de chaque famille, éléments que nous ne connaissons qu'à la fin de l'année scolaire.

Impact financier pour les familles :

Pour un enfant qui mange à la cantine 4 jours par semaine pendant l'année scolaire :

Quotient familial	Tarif avant la mise en place de la cantine à 1 €	Tarification sociale	Économie pour la famille sur 1 année scolaire
0 - 499	518,40 €	115,20 €	403,20 €
500 - 1000	518,40 €	144,00 €	374,40 €
1001 et +	518,40 €	518,40 €	0,00 €

Services Publics communaux

Rappel concernant les ordures ménagères et le tri sélectif :

Il est constaté fréquemment des dépôts illégaux de déchets à côté des points de collecte destinés aux ordures ménagères et des colonnes de tri. Nous souhaitons donc vous rappeler l'importance du respect des consignes de tri et de la bonne gestion des déchets car tout dépôt non conforme nuit à ces objectifs communs.

Les déchetteries les plus proches (Blajan , Aurignac, et l'Isle-en-Dodon) vous sont accessibles pendant les horaires d'ouverture (du mardi au samedi 8h00 – 11h50 et 13h45 – 17h50).

Vous pouvez ainsi y déposer les **cartons, le mobilier, le bois, les gravats, la ferraille, les déchets verts, les textiles, les appareils d'équipements électriques et électroniques, les déchets dangereux, etc.**

Les **déchets ménagers recyclables** tels que les emballages, le papier et le verre doivent être déposés, quant à eux, dans les **colonnes de tri** prévues à cet effet, ceci en vue de leur recyclage.

Un récupérateur de textile est à votre disposition place de la poste, à côté de la cabine à livres et un récupérateur de piles à la mairie annexe.

La préservation de notre environnement et la qualité de vie dans nos communes sont l'affaire de tous. Nous comptons donc sur votre coopération pour que de tels dépôts ne se reproduisent plus. Merci d'avance de votre compréhension et de votre engagement en faveur de la propreté et du respect de l'environnement.

Mise en place du contrôle d'accès en déchetterie :

Un PASS nominatif (QR code ou carte physique) **gratuit** sera très prochainement nécessaire pour accéder dans les déchetteries de la Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges. Vous devez le demander soit en ligne sur internet soit lors des permanences, toutes les infos sur : www.coeurcoteaux-comminges.fr / Vivre et bouger / Déchetterie.

Dans tous les cas vous devrez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (facture d'eau, électricité, téléphone ...) de moins de 3 mois.

Bilan des travaux réalisés

Achats et travaux d'investissement réalisés en 2024 :

- Renouvellement du matériel informatique du secrétariat de mairie.
- Remplacement du cumulus de la maison des associations
- Rénovation des murs du hall, de la salle des fêtes, de la mairie et du coin buvette.
- Rénovation des sanitaires de l'école
- Isolation de la mairie
- Déplacement du compteur électrique du logement communal

Travaux du pool routier (sur la voirie communautaire) :

Le pool routier est arrivé au terme des trois ans, un nouveau marché devrait être lancé en 2025. Nous avons réalisé des busages de fossés sur le chemin de Pichole et sur le chemin du Pradet, une réparation de la chaussée (purge + revêtement) et la pose de bordures sur le chemin d'Escoubas, du reprofilage de chaussée sur les chemins de La Lane, de Courneilhac, de la Serre del Cos pour un montant de 63 940,00 €.

Cérémonie commémorative

Sauf cas de force majeure, nous célébrerons tous les ans les cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre, pour ne pas oublier que des hommes et des femmes ont donné leur vie pour que nous puissions vivre la notre dans de bonnes conditions aujourd'hui. Vous venez nombreux chaque fois partager ces moments et nous vous en remercions.

L'hommage à nos soldats, accompagné par Perrine Salaneuve qui interprète la sonnerie aux morts et la Marseillaise ? demeure un moment d'émotion, merci à elle pour sa participation.

Merci également aux élèves de notre école d'être venus, accompagnés des enseignants, au dépôt de gerbe au monument aux morts à l'occasion de la fête locale.



Mots des Associations

La Mairie met à disposition des Associations qui le souhaitent, une tribune libre dans le journal communal de Ciadoux. Elles font le choix de faire paraître, ou non, un article écrit par leur soin. La Mairie s'interdit de modifier ces articles .

♦ Syndicat d'Initiative :

« Encore une année compliquée avec la disparition inattendue de notre amie Alice, membre active et "historique" de notre association.

*Pour essayer de commencer l'année sur un moment plus gai nous vous proposons de venir vous distraire à la salle des fêtes le mercredi 22 janvier à 20h30, avec une comédie déjantée **"Tout conte fée"**.*

En attendant nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2025. »

♦ De Fil en Aiguille :

« Nos ateliers de broderie et patchwork se déroulent toujours le lundi après midi à la maison des associations où vous pouvez venir nous retrouver de 14 à 18 heures , le meilleur accueil vous sera réservé.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'Année et une bonne et heureuse année.

Les brodeuses »

Mots des Associations (suite)

♦ Comité des Fêtes :

« Durant l'année 2024, Notre assemblée générale a eu lieu le 2 février. Nos différentes manifestations (l'omelette pascale, le feu de la Saint-Jean et la fête locale) se sont très bien déroulées grâce à vous. On vous remercie pour votre fidélité.

Lors de la fête locale, nous avons pu vous présenter plusieurs jeunes qui souhaitent continuer l'aventure avec nous :

Magali, Axel, Ninon, Dylan, Lou F, Anouk F, Romane, Lilou, Lou D, Andy, Anthony, Anouk L, Lucie et Quentin

Merci pour l'accueil que vous leur avez réservé lors de la tournée le samedi. Ces moments sont si importants pour apporter joie et bonheur.

En attendant de vous retrouver à nouveau en 2025, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année. »

Le comité



Mots des Associations (suite)

♦ **ACCA :**

« L'édition 2024, du concours sanglier pour l'HARLOUP, s'est déroulée les 8, 9 et 10 mars.



Une quarantaine de bénévoles pour recevoir au mieux 132 concurrents venus de 17 départements de la Bretagne aux Bouches du Rhône.



L'équipe FRAYSSE-FERRÉ de l'Aveyron a remporté le concours.
Les chasseurs ont toujours autant de plaisir à se retrouver ce week-end-là, pour évoquer leur passion commune.

Le dimanche, l'homme-orchestre M. Greg a animé la journée, l'ambiance était là.



Notre assemblée générale a eu lieu le 24 mai.

Le 27 juillet, nous avons offert un repas champêtre pour remercier tous les acteurs du concours
(Présidents des ACCA participantes, et autres bénévoles).
On a mis à l'honneur Auguste Tajan, pilier de notre association qui fêtait ce jour-là ses 80 ans.



En 2025, nous organiserons également un repas de chasse.

Le concours HARLOUP aura lieu du 7 au 9 mars.

On vous souhaite de belles fêtes de fin d'année. »

Mots des Associations (suite)

♦ Des mots pour le rire :

« Des séances d'écriture où l'on trouve à rire ? »

Comme chaque 2ème jeudi après-midi du mois, des amateurs de bons mots s'y retrouvent pour créer de très courtes mais amusantes nouvelles, ou y décortiquer l'actualité pour la rendre plus riante... quitte à en inventer une autre, parallèle !

Ensuite les participants du jour, se lancent dans la lecture de leurs textes, ce qui déclenche de nombreux éclats de rire. Ça se passe toujours avant un goûter partagé !

Un 14^{ème} salon « Autour du livre en Comminges » ?

Il se déroulera le dimanche 6 avril 2024 à la salle des fêtes de Ciadoux où l'on pourra trouver de nouveaux auteurs dans tous les genres littéraires et venant de toute la Hte-Gne et des départements limitrophes. Tous les bénévoles pour son organisation peuvent joindre Pierre Dumail trésorier, ou Danielle Cazeneuve Présidente de l'association.

De très bonnes fêtes de fin d'année à tous et à bientôt pour de nouvelles rencontres. »





Pour diffusion,
Thierry TOUBERT
Le Maire

